MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 12 juin 2024

16. Rapport CM en réponse au postulat PVN (R. Mamie) « Voiture Mobility à La Neuveville » (C. Ferrier)

<u>Introduction</u>

Dans son postulat du 4 octobre 2023, le parti Les Vert·e·s demande au Conseil municipal de procéder à une étude d'opportunité d'un concept de dépôt de voitures Mobility à La Neuveville en incluant les variantes de synergie avec les communes avoisinantes, notamment Le Landeron.

Le parti Les Vert·e·s argumente sur les moyens de rendre ce concept plus rentable notamment par l'usage des voitures Mobility par le personnel communal pour ses déplacements professionnels. La mise à disposition d'une voiture Mobility pourrait également être un soutien pour les plus jeunes, les défavorisés et les personnes âgées dont la gestion d'un véhicule peut devenir une charge complexe. Cela servira également de contribution à la réduction de véhicule et donc de la pollution.

Explications

Une voiture Mobility avait été mise à disposition des habitants de La Neuveville en 2010 sur la place de la Gare. La convention qui liait la Commune et la société coopérative Mobility prévoyait un chiffre d'affaires minimum de CHF 12'000.-. La Commune prenait à sa charge la différence qui n'était pas couverte par la location. Des cartes transmissibles étaient mises à disposition de l'administration.

Entre 2010 et 2015, la Commune a payé une moyenne de CHF 2'000.- par année à Mobility pour le manque à gagner sur la location du véhicule. Cela s'explique par le peu d'intérêt montrer par les Neuvevillois pour la location de cette voiture partagée.

La Commune a résilié le contrat fin 2015.

Cette expérience peu concluante n'exclut pas que la mise à disposition d'une voiture Mobility aujourd'hui remporte plus de succès. Le Conseil municipal prendra contact avec la Société coopérative Mobility afin de connaître ses dispositions et les conditions qu'elle propose.

Conclusion

Le Conseil municipal prendra contact avec la Société coopérative Mobility afin d'évaluer l'opportunité de mettre à disposition des habitants de La Neuveville une voiture partagée.